

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
256^{ÈME} RÉUNION
10 JANVIER 2011
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.2(CCLVI)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité, lors de sa 256^{ème} réunion tenue le 10 janvier 2011, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur le référendum d'autodétermination au Sud Soudan, qui a débuté le 9 janvier 2011, dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de paix global (CPA). Le Conseil a également suivi la déclaration faite par le représentant du Soudan.

Le Conseil a souligné l'importance, pour le Soudan et pour l'Afrique tout entière, du referendum d'autodétermination au Sud Soudan, qui constitue une étape cruciale vers la mise en oeuvre intégrale du CPA. A cet égard, le Conseil s'est félicité du *leadership* du Président Omar Hassan Al Bashir, du Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit et des Parties au CPA, ainsi que du travail accompli par la Commission pour le Referendum au Sud Soudan et du Bureau pour le Referendum au Sud Soudan, dont l'engagement et les efforts ont permis d'organiser le referendum dans les délais et de manière pacifique. Le Conseil a souligné que la tenue du referendum constitue une preuve supplémentaire de la capacité des Parties soudanaises, avec un appui international véritable, à relever les défis auxquels leur pays est confronté.

Le Conseil a rendu hommage au Groupe de mise en oeuvre de haut niveau de l'UA au Soudan pour ses efforts soutenus en vue de la mise en oeuvre intégrale du CPA et de la création de conditions propices à la réussite du referendum. Le Conseil a également exprimé sa profonde appréciation à la Mission des Nations unies au Soudan et au Groupe des Nations unies pour les Referenda au Soudan, ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble, pour leur inestimable soutien.

Le Conseil a noté avec appréciation le déploiement, par l'UA et ses Etats membres, d'un nombre significatif d'observateurs, et a appelé toutes les missions d'observation électorale à suivre attentivement les opérations du referendum.

Le Conseil a exhorté les Parties et tous les Soudanais à continuer à faire preuve du même engagement en vue de conclure avec succès le processus référendaire et les autres aspects pendants dans la mise en oeuvre du CPA, ainsi que les arrangements post-référendaires. A cet effet, le Conseil a encouragé les Parties à apporter la coopération nécessaire au Groupe de mise en oeuvre de haut niveau de l'UA.

Le Conseil a exprimé son appréciation aux Parties pour leur engagement à respecter le résultat du referendum et la volonté du peuple soudanais.

Le Conseil a réitéré l'engagement de l'UA, en tant que l'un des Garants du CPA, à respecter pleinement le résultat du referendum, quel qu'il soit, et à accompagner les Parties et le peuple soudanais, en général, dans la marche qu'ils ont entamés vers la paix durable, le développement économique et la transformation démocratique.

2011

Communique

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2366>

Downloaded from African Union Common Repository